

2 - Quelles sont les transformations attendues au sein des établissements ?

Paris - Publié le jeudi 8 septembre 2016 à 21 h 21 - Article dossier n° 75857

Imprimé par Anne Aubert pour son seul usage (ab. n° 17872)

« Quelles sont les transformations attendues au sein de l'établissement ? Innovation pédagogique (modularisation de la formation, sortie du calendrier universitaire classique, utilisation du numérique) accueil de publics diversifiés, relations avec les entreprises ? »

News Tank a posé la question aux 12 lauréats de l'AMI FCU 2016. Leurs réponses détaillées.


Université de Cergy

François Germinet, président

« Les transformations sont nombreuses et surtout structurantes. Elles ne s'improvisent pas et se fondent sur la forte capacité qu'a cette université à ouvrir des voies qui lui sont propres tout en s'inscrivant dans la grande tradition des universités. Elle est agile, adaptable et jeune et sa relation avec le monde économique et le tissu social lui donne la complémentarité nécessaire pour être un acteur de la transformation sociétale en cours.

Aujourd'hui, les ouvertures en matière de formation continue sont larges et elles s'inscrivent dans la stratégie d'ensemble de l'entreprise ; les points forts : la modularisation qui s'appuie d'abord par une approche en cours des diplômes licences professionnelles et master par compétences et blocs de compétences, sans lesquels la modularisation n'a pas de sens pour les entreprises et leurs collaborateurs.

En matière de formation continue, la sortie du calendrier pour certains diplômes de formation continue est effective. Quant aux formations courtes, le seul calendrier pris en compte est celui de l'entreprise ou de l'organisation publique client. En octobre 2016, nous mettrons en avant une offre structurée avec un marketing poussé et une communication digitale.

 *Une offre structurée
avec un marketing
poussé et une
communication digitale*

La mise en compétences de diplômes devra permettre de renforcer, par la modularisation, l'accès à des cycles d'études partiels simples ou valorisés en complémentarité avec l'expérience professionnelle par la VAE, y compris au niveau du doctorat. »

Université Paris Sorbonne / UPMC

Marianne Schilling, directrice du service formation continue (Université Paris Sorbonne)

« Il s'agit avant toute chose de mettre en réseau tous les acteurs qui, en interne, concourent à la FTLV. La réponse à l'appel à projet a d'ailleurs veillé à intégrer le Celsa. De façon générale, la réflexion doit veiller à associer l'ensemble des composantes de l'Université : UFR, mais aussi le BAIP, la direction de la pédagogie, l'Espé...

Un travail de modularisation de certaines formations

Il s'agit également, à mon sens, de mettre un terme au cloisonnement qui existe encore trop souvent entre formation initiale et formation continue et de mener une réflexion qui n'oppose plus ces deux notions mais qui considère au contraire qu'elles s'inscrivent dans un continuum pensé en termes de FTLV, les parcours professionnels des individus n'étant plus linéaires.

En termes de transformations attendues, nous nous lançons dans un travail de modularisation de certaines formations. Enfin, la question des relations avec les entreprises fait partie des priorités de l'Université. »

Alain Gonzalez, directeur du service commun de la formation continue (UPMC) et président de la FCU

« L'un des enjeux principaux consiste à mettre en réseau les acteurs internes de la formation continue tout au long de la vie ; de casser les cloisonnements en favorisant le lien avec la recherche, de manière à ce que ce lien impacte réellement les entreprises et les individus, notamment dans les domaines de la biologie et de l'ingénierie électronique.

Par ailleurs, notre entrée sur un marché fortement concurrentiel, celui de la montée en compétences des salariés, implique innovation et professionnalisation à tous les niveaux : ingénierie de la formation, digital, marketing, commercialisation, GPEC... »

Nathalie Drach-Temam, vice-Présidente formation et insertion professionnelle (UPMC)

« Afin de réussir ce transfert de compétences, il est nécessaire de fédérer les compétences de l'ensemble des acteurs de l'UPMC sur les domaines de la recherche (expertise scientifique, plateformes techniques) et de la formation (expertise pédagogique, plateformes d'enseignement, halles de technologie) en mettant en place une articulation réactive et soutenue sur les volets d'ingénierie pédagogique et administratifs.

Ce type de fonctionnement est déjà mis en place en médecine, et a permis à l'UPMC de développer fortement ce domaine. L'interactivité entre la faculté de médecine et le service de formation continue permet de mieux définir l'offre de formation, d'assurer le soutien des actions de formation afin de répondre d'une manière efficace aux besoins du secteur en termes de compétences, de professionnalisme et de qualité administrative et de suivi. »

Université de Strasbourg

Thierry Vandamme, VP formation tout au long de la vie, et Marc Poncin, directeur du service formation continue

« Un des axes sur lesquels nous travaillons est la transformation de la gestion financière : nous finalisons la dernière brique du logiciel FCA Manager, qui va permettre une comptabilité analytique de chaque action de formation. »

FCA Manager : le point à début septembre 2016

FCA Manager est un logiciel conçu comme la brique métiers FCA (Formation continue et alternance) du SI (Système d'information) des établissements universitaires. 26 universités et écoles ont acquis FCA Manager au 01/09/2016.

Issu de l'expertise de plusieurs universités, FCA bénéficie de l'engagement de l'Amue, qui a confié une mission sur le sujet à Alain Fayolle, vice-président de l'Université Jean Monnet - Saint-Etienne, pilote du projet avec notamment Michel Baudouin, chef du service informatique de gestion de l'université de Nantes, en charge de l'équipe de développeurs.

« C'est un outil financièrement accessible, avec un réel effort d'ouverture et une licence libre. Il est aussi techniquement accessible car il peut être implanté assez aisément au cœur du système d'information. Chaque établissement peut se l'approprier, et faire bénéficier les autres de ses avancées. FCA a été rédigé dès l'origine sur les bases d'un cahier des charges mis en place par plusieurs établissements, il offre donc des possibilités de gestion adaptées à chaque organisation de la FCU, combinant le droit du travail dans l'environnement universitaire » déclare Alain Fayolle à News Tank le 30/08/2016.

FCA Manager gère les actions courtes ou longues, diplômantes ou non, la reprise d'études, l'alternance dont l'apprentissage et la validation des acquis, la gestion des séminaires et des colloques. Il permet les échanges de données avec les SI scolarité, finances et RH. FCA Manager permet d'extraire les données requises pour les diverses enquêtes nationales.

« FCA permet la facturation automatique, déversée sans reprise dans SIFAC (et il n'y a pas d'autre produit qui puisse le faire d'ailleurs) : on peut facturer en automatique, en précisant même pour chaque action le compte précis auquel cette recette est à rattacher (FCA reçoit de SIFAC l'arborescence comptable de l'établissement). Aujourd'hui, le flux de données indiquant le motif de la facture est jugé globalement assez pauvre. C'est pourquoi nous (AMUE, groupe d'établissement utilisateurs avancés FCA) avons écrit pendant cet été 2016 le protocole d'amélioration qui est confronté début septembre à des utilisateurs des services financiers, comptables et formation continue des établissements ayant déjà mené une batterie de tests », dit Alain Fayolle.

Quant à l'espace de requêtes personnalisables, créé par Lyon 1, il sera fourni à Lille 1 et Saint-Étienne début septembre 2016 pour validation.

« L'outil FCA Manager finalisé devra ensuite être rendu disponible largement. Le pilotage des orientations métier est assuré par les directeurs FCU. Nous préparons avec l'AMUE le plan de charge qui permettra de le déployer et de répondre aux attentes des utilisateurs de manière fiable », dit Alain Fayolle.

Comue Université de Lyon

Alain Asquin, coordonnateur expérimentation AMI FC pour l'Université de Lyon et VP entrepreneuriat et expérimentations de l'Université Jean Moulin Lyon 3

« La Comue Université de Lyon ne crée pas un service formation continue. Elle se positionne en logique de service, en appui des établissements, au travers des missions qui seront réalisées par les trois personnes recrutées sur les postes AMI, et en favorisant la collaboration entre les services de FC des établissements.

Dans établissements, les transformations majeures vont vers la modularisation plus affirmée des formations. On renforce la logique en blocs de compétences pour proposer des combinaisons originales, de nouvelles architectures, au-delà même de chaque établissement.

Evidemment, des innovations pédagogiques sont imaginées et il ne faut pas les résumer au numérique. Nos établissements ont des compétences fortes en ingénierie pédagogique mais il faut insister aussi sur les modalités, les rythmes, la progressivité et donc renforcer les processus de co-construction avec nos partenaires.

La formation continue doit aussi conduire nos établissements à hausser encore leur niveau de service.

L'appréciation d'une bonne expérience de formation n'est pas seulement centrée sur les apprentissages. C'est le socle qui fait que l'on est consulté. Il faut ajouter des formats adaptés en soutien de cette pédagogie, avoir des attentions marquées vis-à-vis des apprenants et un accompagnement des entreprises dans l'évaluation de l'impact des formations par exemple.

L'AMI doit nous aider à trouver les réponses à différents niveaux pour faciliter la mise en œuvre de ces démarches, avec un point clé sur la simplification administrative mais aussi plus de souplesse dans la politique RH. »

Université de Bretagne Occidentale

Abdeslam Mamoune, VP FTLV en charge de la CFVU et directeur du service commun de formation continue

« Nous souhaitons monter en compétences en termes de communication digitale / virale, autrement dit mieux adapter notre communication aux entreprises.

Nous espérons également que l'AMI va permettre de lever des freins auxquels nous sommes actuellement confrontés : l'université doit pouvoir améliorer sa réactivité (administrative, financière..) et sa capacité à mobiliser les moyens nécessaires (humains, matériels, pédagogiques..) au développement de l'activité.

« Les acteurs privés
bénéficient d'une
réactivité que l'université
n'a pas toujours

Les acteurs privés bénéficient d'une réactivité que l'université n'a pas toujours et nous espérons que cela va changer grâce à de nouvelles réglementations ».

Université de La Rochelle

Frédéric Rousseaux, VP formation et vie universitaire, et Elise Lamare-Violet, directrice de la Maison de la réussite

« Il s'agit d'une transformation naturelle, basée sur les acquis de l'établissement, s'articulant autour de trois axes : modularisation, développement de l'approche compétences et e-learning. »

Association Toulouse Tech (INP Toulouse, Insa Toulouse, ENI Tarbes)

Olivier Delahaye, directeur de Toulouse Tech formation professionnelle

« Le principal changement est notre approche, qui s'inscrit désormais plus complètement dans une logique de marché. Les évolutions sont ainsi de trois ordres :

- changer de vocabulaire pour être mieux compris de nos interlocuteurs et faire évoluer la perception
- de la formation continue universitaire ;
 - co-construire et coréaliser des formations avec les entreprises et les professionnels, pour répondre aux attentes des utilisateurs ;
- professionnaliser nos relations-clients (CRM, marketing digital, approche commerciale). »

Université Angers

Christian Roblédo, président, Catherine Bernard, VP déléguée à la formation continue/FTLV et à la valorisation pédagogique, Thierry Latouche, directeur de la formation continue

« Une offre nouvelle dans le domaine du 'big data',

« Nous avons d'ores et déjà engagé l'ingénierie d'une offre nouvelle dans le domaine du 'big data', offre sur laquelle nous travaillons en lien avec Syntec Numérique. Elle aboutira, au-delà l'offre diplômante de 'master data scientist', au

lancement d'une offre modulaire 'métiers' auprès des secteurs banque/finance/assurance, santé, végétal, objets connectés, tourisme et archivistique... Un rapprochement avec ces différentes branches professionnelles est en cours.

Au-delà, nous avons mis en place une 'task force' chargée de coordonner les actions des experts de l'établissement. Nous allons également transformer notre organisation pour mieux accueillir les publics de formation continue : organisation en 'blocs de compétences', accompagnement à la construction de parcours individuels, changement de calendrier...

Comue Paris Sciences et Lettres associée à l'Université Paris-Dauphine

Sébastien Duizabo, directeur de la formation continue, (Université Paris-Dauphine)

« Nous souhaitons développer les innovations pédagogiques, à travers notamment de l'usage de nouvelles technologie (Klaxoon notamment). Nous allons fonctionner avec une approche par bloc de compétences. Enfin, nous allons développer nos liens avec les universités et nouer de nouveaux partenariats. »

Comue Paris Est (Upec et Upem)

Yann Bassaglia, VP de la commission de la formation et de la vie universitaire (Upec), Delphine Adam, directrice de la formation continue (Upec)

Le projet nous permet de travailler autour de deux axes forts :

- d'une part améliorer l'adaptabilité de notre offre aux besoins des entreprises, notamment grâce à une adaptation de nos rythmes de formation aux contraintes des entreprises et de leurs salariés afin que les formations puissent se faire sans impact économique lié à la gestion des absences,
- et d'autre part imaginer des pédagogies spécifiques, innovantes et évolutives.

Pour ce faire, nous développons par exemple une offre de formations courtes basée sur l'expertise de nos enseignants-chercheurs et de nos laboratoires de recherche pour les entreprises et les salariés ou les demandeurs d'emploi : l'objectif est de généraliser une approche modulaire dans la conception de nos programmes de formation initiale pour offrir une FC exploitant ces « modules ».

La pluridisciplinarité de l'Upec permet également de concevoir des formations intégrant champs disciplinaires (comme management et santé, ...) ou transverses.

Par ailleurs, nous augmentons notre offre FC hybride en impulsant de nouveaux projets autour du numérique.

Enfin, nous développons actuellement des innovations pédagogiques de fond, par exemple l'exploitation du serious gaming.»

Frédéric Toumazet, VP en charge des partenariats et de la professionnalisation et Aïni Hannachi, DGSA, en charge de la scolarité, de l'orientation, de l'insertion et de la vie étudiante (UPEM)

« Outre le fait que nous allons plus loin avec l'Upec (en répondant ensemble par exemple à des appels d'offres), les transformations se situent sur deux plans : l'approche par compétences et le distanciel.

Notre objectif est clair : rendre plus 'vendable' notre offre de FC, en prenant complètement en comptes les contraintes des entreprises et des individus. Et quand nous disons plus 'vendable', notre ambition est locale, mais aussi nationale et internationale. »